

CONSEIL SYNDICAL DU 01/04/2021

Présents :

CS : MM Autebert, Chambert, Dubedout, Maghare, Mme Peeters

invité : M. Desthieux

Le gardien : M. Machado

1) Changement de syndic

Le conseil syndical se réjouit de la forte participation à l'assemblée générale du 21 mars 2021, et remercie de leur confiance les copropriétaires qui ont suivi son avis pour le changement de syndic.

Le nouveau syndic est donc maintenant le cabinet Oralía Pierre et gestion, et notre gestionnaire est M. Nicolas Lacotre dont le mél est : nicolas.lacotre@pierre-et-gestion.fr

2) Présidence du conseil Syndical

Mme Peeters, qui était jusqu'ici la présidente de ce conseil indique qu'elle ne se représente pas.

M. Autebert la remercie pour son action, son dévouement, et d'avoir tenu la barre, particulièrement en cette période compliquée.

Faute d'avoir un candidat, M. Autebert propose que l'on commence par répartir au sein du conseil syndical les tâches en listant précisément celles-ci, afin qu'un engagement des membres du conseil allège la tâche de la présidence, ce qui permettrait de trouver plus facilement un candidat.

M. Chambert propose qu'il y ait un responsable pour chaque tâche, et que celui-ci soit un interlocuteur direct du syndic, et qu'il en assume la responsabilité devant le conseil syndical et devant les copropriétaires.

Une liste est établie :

- travaux (prévision, suivi, actualisation du carnet d'entretien) —> M. Chambert
- contrôle des consommations de fluides —> M. Chambert
- contrats (suivi, renouvellements) —> M. Boutemy
- finances
 - contrôle des comptes du syndic —> M. Maghare
 - contrôle des comptes ASLO —> M. Autebert
- hygiène et sécurité —> Mme Peeters
- médiateur —> M. Renouard
- communication
 - comptes-rendus —> M. Douillard
 - mise en ligne —> M. Autebert
- représentation
 - vis-à-vis de l'ASLO —> M. Autebert
 - vis-vis des copropriétaires —> M. Dubedout
 - vis-à-vis du personnel —> Mme Peeters
 - vis-à-vis du syndic —> Mme Peeters, qui accepte *de facto* de rester présidente du conseil jusqu'en juin.

3) Fuites

M. Machado fait part de son constat qu'il ne s'écoule guère de semaine sans un problème de fuite d'eau, et que cela représente une part importante des problèmes de fonctionnement dans la tour. Il suggère que le conseil syndical envisage de contracter un contrat de maintenance pour la plomberie, une solution qui était en place autrefois, mais qui a été abandonnée pour des raisons de coût. Le conseil syndical va mettre à l'étude cette idée de contrat.

4) Pétition sur les bruits de travaux

Une pétition à l'initiative de copropriétaires a circulé concernant les bruits de travaux. Comme exprimé précédemment (voir ancien compte-rendu), le conseil syndical n'a pas la solution à ce problème. Un affichage permettant de connaître les lieux et dates des travaux pourrait cependant être effectué.

5) Souris dans des appartements

Des souris ont été signalées dans plusieurs appartements. Celles-ci arrivent par les colonnes montantes qui débouchent vers les radiateurs. La solution consiste à retirer le cache du radiateur, et boucher hermétiquement (plâtre ou MAP) les interstices qui existent entre le débouché de la conduite d'eau de chauffage et la cloison.

Le prochain conseil aura lieu en présence du nouveau syndic le 9 avril 2021 à 18h.

Vous pouvez retrouver ce compte-rendu sur le site de la tour : tour-athenes.info